

N/REF : 16/04/2026 12H16 C:264610 I:36983
V/REF : 2120223
V/Email reçu le Jeudi 16/04/2026 a 12H16

CITYA HENRY

**30 ALLEE HENRI FRENAY
38000 GRENOBLE**

IMMEUBLE : VERCORS
23 AV DU VERCORS
38600 FONTAINE

St Martin-H, le 20 Avril 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 23 AV DU VERCORS - FONTAINE - CODE 1926

MOTIF : INTERVENIR POUR CURAGE SUR LA COPROPRIETE SUITE A UN REFOULEMENT D'EAU
VANNE AU NIVEAU DU REGARD EXT A L'ARRIERE DE LA COPROPRIETE
ATTENTION NE PAS SE GARER SOUS LE PORCHE A LA DEMANDE DE L'AGENCE

Donneur d'ordre : Mme C. CARELLA

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 16/04/2026 A 15H00
INTERVENTION DEPUIS L'EXTERIEUR
DÉBOUCHAGE HP DU REGARD DANS LA COUR DU LOGEMENT DU REZ-DE-CHAUSSÉE
EXTRACTION DE PAPIER
REPLI MATERIEL

OBSERVATIONS : AH LCOMPTER Email envoyé le 19/04/26 a 23H18 CCARELLA@CITYA.COM

AH LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE 19/04/26 A 23:17 MME CARELLA C.

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

1,50	H.Véhi. HP-Pompage-Refoulement le 16/04	1	174,79	262,18
------	---	---	--------	--------

TOTAL H.T.	262,18
T.V.A. a 10,00%	26,21
TOTAL T.T.C.En EURO	288,39

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN